

SÉANCE DU 21 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un mai à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-AGATHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Daniel BALISONI, Maire.

PRÉSENTS : Daniel BALISONI, Robert TISSIER, Thierry GOYON, Marie YOUX, Cyprien GOUTTEPIFFRE, Yannick CHARRIER, Jean-Louis GOYON, Daniel FAIVRE

ABSENTS ayant donné procuration : Patrice BUSSON à Thierry GOYON

Secrétaire de séance : Thierry GOYON

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

Membres en exercice : 9

Présents : 8

Procurations : 1

Votants : 9

00 QUESTIONS DIVERSES

• Organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour des raisons de sécurité sanitaire, le bureau de vote est transféré à la Salle des Fêtes le temps des élections départementales et régionales. En effet, s'agissant d'un double scrutin, deux bureaux de vote sont nécessaires. Or, la salle du Conseil Municipal, lieu actuel du bureau de vote, ne permet pas d'organiser les élections dans le respect des gestes barrières en termes de distanciation sociale.

Par ailleurs, Monsieur le Maire indique les permanences prévues aux bureaux de vote les 20 et 27 juin 2021 :

- de 08h00 à 18h00 : Daniel BALISONI, Daniel FAIVRE, Robert TISSIER, Thierry GOYON, Jean-Louis GOYON

- de 15h00 à 18h00 : Marie YOUX, Cyprien GOUTTEPIFFRE

- de 08h00 à 12h00 : Michelle DUMONTET

- de 12h00 à 18h00 : Eddy DUMONTET

• Pressoir dans Le Bourg

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est prévu d'abriter le pressoir récemment installé dans Le Bourg par un parapluie métallique dont le plan reste à définir. Un devis pour cette réalisation va être demandé.

• Mise en place d'une gloriette dans Le Bourg

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une gloriette sera bientôt mise en place dans Le Bourg sur le terrain qui accueille le pressoir. Le projet est en cours. Le choix définitif se fera avant fin juin.

• Démissions de Conseillers Municipaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu en Mairie, le 17 mai 2021, deux lettres de démission des conseillers municipaux suivants :

- Éliane DOZOLME

- Lucien COELHO

Monsieur le Maire fait lecture des lettres de démission à l'assemblée et indique que, conformément à l'article L2121-04 du code général des collectivités territoriales, il a immédiatement informé Monsieur le Sous-Préfet de Thiers de ces démissions dès réception.

- **Demande d'une candidate aux élections départementales**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Stéphanie SOUCHE, candidate aux élections départementales a souhaité rencontrer le Conseil Municipal.

Après en avoir discuté, l'assemblée décide de ne pas rencontrer cette candidate ni aucun autre candidat aux prochaines élections de juin 2021.

- **Projet de désenclavement numérique : mise en place de cours d'initiation à l'informatique**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de désenclavement numérique de la population saintagathoise, par la mise en place de cours d'initiation à l'informatique.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme (AMR63) a très récemment offert à la commune quatre ordinateurs avec claviers. Ces ordinateurs d'occasion sont une donation de la DDT du Puy-de-Dôme à l'AMR63, destinée aux collectivités rurales du département qui ont des besoins.

Monsieur le Maire indique que 3 de ces ordinateurs sont destinés à être utilisés pour les cours d'initiation à l'informatique actuellement à l'étude. Les cours se tiendront dans la salle des associations. Monsieur le Maire recherche actuellement un organisme de formation pouvant dispenser ces cours et tiendra l'assemblée informée de l'avancée du projet.

FIN DE SÉANCE : 20H30